



# La Côte d'Ivoire et le Burundi veulent valoriser la médecine traditionnelle

Les autorités sanitaires ivoiriennes ont plaidé vendredi 31 août à Abidjan pour la valorisation scientifique de la médecine traditionnelle africaine.

Lors de la célébration des 10èmes journées de la médecine traditionnelle africaine, le directeur général de la Santé Assa Allou a recommandé une intégration efficace de la pharmacopée africaine aux soins de santé modernes.

“La médecine traditionnelle constitue le pilier des soins de santé primaire pour la majorité de la population”, a noté M. Allou.

Le directeur-coordonnateur du Programme national Ehotilé Kroa a pour sa part salué les progrès réalisés par cette médecine en Côte d'Ivoire, mais

indiqué que “beaucoup reste encore à faire”.

Pour celui-ci, il importe d'intégrer les thérapeutiques traditionnelles dans les stratégies globales de prise en charge des patients.

Les autorités sanitaires ont ainsi convenu de la nécessité d'une collaboration optimale entre médecine traditionnelle et médecine moderne.

## **80% des Ivoiriens ont recours à la médecine traditionnelle pour leurs soins**

Selon des statistiques officielles, 80% de la population du pays ont recours à la médecine traditionnelle pour leurs soins.

En 10 ans, quelque 12.000

praticiens de la médecine traditionnelle ont été recensés en Côte d'Ivoire.

A l'occasion de cette même Journée africaine de la médecine traditionnelle, au Burundi, le ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a annoncé qu'un document de réglementation venait d'être validé.

“Au niveau du ministère, nous venons d'élaborer et de valider un document de stratégie de développement de la médecine traditionnelle où sont clairement définies les actions à mener”, a déclaré Liboire Ngirigi, directeur général de la Santé au ministère burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le sida.

Il a indiqué que ces actions comprennent notamment la

protection des guérisseurs traditionnels, la recherche en matière de médecine traditionnelle et des médicaments à base de plantes et d'autres produits, et la promotion de la connaissance des produits de la médecine traditionnelle.

En outre, il a été créé un département qui s'occupe de la médecine traditionnelle au niveau du ministère.

Ce document a été élaboré en étroite collaboration avec l'association des tradipraticiens qui ont eu l'occasion de donner leurs contributions et de faire leurs commentaires, a-t-il été précisé.

Selon Ngirigi, un pas vient ainsi d'être franchi au Burundi dans le développement de la médecine traditionnelle.